ROYAUME DU MAROC

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

CENTRE RÉGIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE DE TANGER

AVIS D'ACHAT PAR BON DE COMMANDE

N° 68 /2026/ CRRA TNG

Le Chef du Centre Régional de la Recherche Agronomique de Tanger, en sa qualité de sous-ordonnateur de la Directrice de l'Institut national de la recherche agronomique, procèdera à l'achat par bon de commande des prestations objets du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : Études techniques et suivi des travaux de démolition du premier étage et d'étanchéité du plancher haut du rez-de-chaussée conservé d'un bâtiment du Centre Régional de la Recherche Agronomique de Tanger.

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications	Unité	Quantité	Garanties exigées
1	Mission I : Études techniques de démolition du premier étage et d'étanchéité du plancher haut du rez-de-chaussée conservé	– Visite des lieux et relevé de l'état existant du bâtiment : établissement des plans de l'existant et des avant-métrés des travaux, et leur communication au maître d'ouvrage pour validation. – Vérification de la structure conservée : capacité du plancher haut du rez-de-chaussée et de ses appuis (poutres et poteaux) à supporter les charges provisoires de la démolition, puis les charges de la toiture-terrasse ; définition du confortement nécessaire, le cas échéant. – Étude technique de démolition du premier étage : note méthodologique, plans de phasage et d'étaiement, confortement provisoire, maintien des étais existants, protection du rez-de-chaussée conservé, des constructions voisines et de la voie publique, coupure préalable des réseaux de l'étage (électricité et eau), évacuation des gravats. – Étude de l'étanchéité du plancher haut du rez-de-chaussée conservé, qui deviendra la toiture-terrasse du bâtiment : forme de pente, évacuation des eaux pluviales, relevés d'étanchéité en rive. – Traitement des ouvrages restants après démolition : escalier, façades et rives. – Définition des mesures de sécurité et de protection à appliquer pendant les travaux. – Préparation des pièces techniques nécessaires à la demande de permis de démolir, le cas échéant. – Établissement du cahier des prescriptions spéciales : Le nombre de documents à fournir est de 10 exemplaires : . 3 exemplaires en édition provisoire ;	Ensemble	1	Néant

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications	Unité	Quantité	Garanties exigées
		. 7 exemplaires en édition définitive. – Établissement du Bordereau des Prix et Détail estimatif. – Établissement de l'estimation confidentielle.			
2	Mission N° II : Suivi des travaux	– Validation, avant le démarrage des travaux, de la méthode d'exécution, des échantillons de matériaux et des plans, d'étaiement proposés par l'entreprise. – Suivi des travaux de démolition et d'étanchéité, avec présence sur le chantier pendant les phases critiques de la démolition, et assistance aux réunions de chantier avec établissement des procès-verbaux. – Contrôle de l'application des mesures de sécurité, vérification des attachements, établissement des décomptes provisoires et définitifs et révisions des prix.	Ensemble	1	Néant
3	Mission N° III : Réception provisoire des travaux	Réception provisoire des travaux.	Ensemble	1	Néant
4	Mission N° IV : Réception définitive des travaux	Réception définitive des travaux.	Ensemble	1	Néant

Lieu d'exécution : Siège du Centre régional de la recherche agronomique de Tanger, 78 Bd Sidi Mohamed Ben Andallah, Tanger.

Délai d'exécution : 10 jours à partir du lendemain de la notification du bon de commande, pour la Mission I ; les Missions II, III et IV suivent le déroulement des travaux.

Date et heure limite de réception des devis des concurrents : le 23/11/2026 à 09h00.

Conditions de participation : Le présent avis est ouvert exclusivement aux bureaux d'études techniques exerçant dans le domaine des études de structure et du génie civil. Les concurrents doivent justifier de cette activité par leur certificat d'immatriculation au registre du commerce. Ce certificat doit être transmis par courrier électronique à l'adresse crra.tanger@inra.ma, avec le numéro du présent avis en objet, avant la date et l'heure limite de réception des devis. Les concurrents qui ne le transmettront pas dans ce délai seront écartés.

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le Chef du Centre Régional
de la Recherche Agronomique de Tanger

Le Chef du Centre Régional de la Recherche Agronomique - TANGER

Signé: Dr. Mouad CHENTOUF